Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260511-2026051102-DE

C.C.A.S. de GAEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Date de **convocation** **Le 06.05.2026**

Date d'affichage **Le 06.05.2026**

Nombre de membres

En exercice : 13
Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil **vingt-six**
le **onze mai** à **dix-huit** heures,
les **Membres du C.C.A.S** légalement convoqué,
Se sont réunis à la **Mairie** en séance publique ordinaire
sous la **présidence** de **Monsieur Denis LEVREL, Président**.

Etaient présents :
M. LEVREL Denis, Mme RAMEL Christiane, M. HENRY Rémy, M. PATTIER Jean-Paul, M. BLOT Olivier, M. MAUNY Félix, Mme NOGUES Christelle, M. BOUAISSIER Christophe, Mme TAQUET Virginie, Mme LEBAS Betty,
Etaient excusés : Mme LE GOUËVEC Sylvie, Mme HAMON Karen, Mme FREOUL Gwendoline

formant la majorité des membres en exercice.

Madame RAMEL Christiane a été élue secrétaire.

OBJET : 2026051102-Prix repas des aînés

Monsieur Le Président rappelle qu'il est demandé chaque année une participation financière aux aînés de 70 ans et plus qui participent au repas annuel organisé par le C.C.A.S. Vu le prix pratiqué par le traiteur cette année, il propose les participations suivantes :

- Ayant-droits : 13.00 € par personne
- Accompagnateurs : 35.00 € par personne.

Après discussion les membres du C.C.A.S, à l'unanimité des votants valident les participations ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Président,